



## Édito

### Réagir maintenant !

*Il ne s'agit pas d'un plan d'austérité* a déclaré M. Valls...

Si le Gel de notre point d'indice après 4 années blanches pour nos salaires n'est pas de l'austérité, si le gel des pensions de retraite et des prestations sociales n'est pas de l'austérité, alors il est grand temps pour nous d'agir !

### Agir pour s'opposer à des décisions injustes.

Injuste le gel du point d'indice qui pénalise d'abord les jeunes et les personnels les moins rémunérés.

Injuste la perte du pouvoir d'achat organisée dans un contexte de grandes inégalités salariales et de précarité, où 20 % des agents sont payés au niveau du SMI, avec près d'un million de non titulaires.

### C'est socialement injuste, et c'est économiquement inefficace !

Plan d'économies pour s'attaquer aux déficits ? Remèdes de cheval, purges austéritaires, saignées du pouvoir d'achat ordonnés pour donner des gages au monde de la finance et aux agences de notation... Traité ainsi, le « malade » risque de mourir guéri. Mais nous n'avalons pas la pilule.

### Des échanges avec nos collègues, il ne ressort qu'incompréhension et colère.

C'est à la financiarisation de l'économie qu'il faut s'attaquer. Pas aux fonctionnaires, ni à l'ensemble des salariés, ni aux retraités pour combler les déficits alors que cela fait des années déjà que nous

payons pour enrayer une crise dont nous ne sommes pas la cause.

**La Fonction publique est créatrice de richesses**, elle représente 20 % de l'emploi en France. Elle participe à la cohésion sociale, à l'activité et à l'attractivité de notre pays..

Alors La FSU dit OUI pour maintenir l'Emploi public dans les secteurs prioritaires, mais NON au redéploiement qui fragilise les autres secteurs. Elle appelle à créer des emplois publics de proximité et de qualité partout où cela est nécessaire, pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires.

### Nous ne nous laisserons pas faire !

A l'occasion du 1er mai, journée internationale de solidarité entre les travailleurs du monde entier, la FSU 22, avec la CGT, FO et Solidaires des Côtes d'Armor appelle à participer aux rassemblements et manifestations contre les politiques d'austérité en France comme en Europe, contre le pacte de responsabilité.

C'est pourquoi avec la quasi totalité des fédérations de fonctionnaires, la FSU appelle tous les agents de la Fonction publique à faire du 15 mai prochain une très forte journée de mobilisation.

### Nous rejetons ce plan d'économies !

C'est pourquoi tous les retraités sont appelés à manifester nombreux le 3 juin prochain.

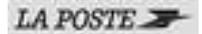
*Stéphane Chiarelli  
Le 22 avril 2014*

## Sommaire

- page 1 Edito
- page 2 Purge austéritaire
- page 3 et 4 Déclaration préliminaire de la FSU 22 au CDEN du 10 avril 2014 ; lettre de la FSU aux députés
- page 5 Situation de l'enseignement supérieur et de la recherche
- page 6 Page d'histoire : il y a 30 ans, solidarité avec les mineurs britanniques



**PRESSE**  
DISTRIBUEE PAR



**27 mai 2014 : stage sur la fiscalité**  
au complexe Marcel Paul à Ploufragan  
de 9 heures à 17 heures  
**organisé par l'UD-CGT et la FSU 22**  
**Inscrivez-vous !**

### Mobilisons-nous au printemps !

## 1er mai 2014

La FSU avec les Unions Départementales CGT, FO et Solidaires, appelle les salariés à ne pas se laisser faire et à manifester :

- à St Brieuc, au parc des Promenades à 10h30
- à Guingamp sur l'échiquier, place du Champ au Roy à 10h30
- à Lannion, devant le tribunal à 10h30
- à Paimpol, place du Martray à 10h30

## 15 mai 2014

### FONCTION PUBLIQUE

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU et UNSA des Côtes-d'Armor appellent les agents des 3 versants de la Fonction publique à la grève et à la manifestation du 15 mai.

**Rassemblement départemental à St Brieuc à 10h30 place de Robien**

## 3 juin 2014

**MANIFESTATION NATIONALE DES RETRAITÉS**

## La purge austéritaire

**A** pplaudie par le Medef, saluée par des ténors de la Droite, la déclaration de politique générale prononcée le 8 avril devant l'Assemblée par le nouveau premier ministre se fixe pour but d'engager le pays à marche forcée dans une nouvelle étape de « réformes structurelles » qui entendent **amplifier et accélérer les politiques d'austérité.**

Inutile d'ajouter que le « dialogue social » tant vanté est passé sous la table et qu'il se résume à écouter les exigences des dirigeants du Medef, pour les mettre en musique. On observera que désormais seules deux confédérations (CFDT et CFTC) ont apposé leur signature au bas du relevé de conclusions du Pacte de responsabilité qui constitue un élément essentiel de ce nouveau bond en avant dans la politique austéritaire...

Celle-ci repose en particulier sur la **baisse du « coût du travail »**, considéré comme un handicap pour le développement des entreprises. Or ce n'est pas là le problème des grandes entreprises, lesquelles maintiennent un haut niveau de dividendes pour leurs actionnaires... Pour les PME et les TPE, c'est l'accès aux financements (par les banques) et le carnet de commandes insuffisant qui font problème, d'où la nécessité d'une réelle politique de relance s'appuyant sur la demande et non sur l'offre.

Les choix austéritaires ont aussi pour conséquence la baisse des salaires. Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC, socialiste très proche de F. Hollande, a lancé l'idée scandaleuse de petits boulots rémunérés en dessous du Smic, idée évidemment partagée par P. Gattaz, le patron des patrons.

**Baisser la rémunération du travail, c'est le déqualifier, c'est étendre les bas salaires, la précarité, la pauvreté. Augmenter le salaire net sans augmenter le salaire brut ne peut que conduire à diminuer le financement de la protection sociale et à baisser le**

niveau des prestations, c'est avancer encore plus vers le financement par l'impôt, créer les conditions pour le développement des assurances privées sur le terrain de la Santé et des retraites, c'est mettre en péril notre système de protection sociale solidaire fondé sur les cotisations, qui constituent, rappelons-le, un salaire socialisé.

Ce qui devrait être à l'ordre du jour, c'est un grand débat public sur le **coût du Capital**, de la rente, sur la question fondamentale de la répartition des richesses créées par le travail en



France, et en Europe. 200 milliards d'exonérations sociales et fiscales sont consenties chaque année au patronat, avec le brillant résultat qu'on sait en matière de créations d'emplois... Et le gouvernement

choisit de nouvelles mesures qui dépasseraient 30 milliards, sans contrepartie...

**Le 16 avril Manuel Valls a douloureusement concrétisé sa politique d'austérité**, qui se traduit par la réduction de 50 milliards d'€ de dépenses publiques : 11 milliards d'économies pour les collectivités locales, 18 milliards sur l'Etat, 21 milliards sur l'assurance maladie et la protection sociale. C'est le peuple qui va payer très cher cette facture ! Toutes les prestations sociales (logement, famille, invalidité), retraites comprises, seront gelées jusqu'en octobre 2015 (seul le minimum vieillesse sera sans doute revalorisé). Ces décisions sont lourdes de sacrifices sociaux et de coups portés aux services publics, qui devraient pourtant garantir les conditions d'existence des citoyens, les plus précaires en particulier.

---

**Les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités seront frappés alors même que la financiarisation de l'économie va s'accroître.**

---

Dans cet ensemble, les 5 millions d'agents de la Fonction Publique verront leur point d'indice gelé pour la 5ème année consécutive et jusqu'en 2017 !

La politique menée par le gouvernement est brutale, injuste et inefficace.

Nous sommes là dans une situation d'une extrême gravité qui ne peut trouver de solution que par la rupture avec les politiques d'austérité conduites sous la férule de la Commission de Bruxelles dont le gouvernement applique servilement les injonctions...

**En Europe cette politique, non seulement n'a réglé aucun problème, mais à l'inverse les a tous aggravés**, allant jusqu'à plonger des pays entiers comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne dans des conditions invivables pour leurs peuples.

L'aggravation de cette situation sociale amène par ailleurs une grande partie de nos concitoyen(ne)s à ne plus rien attendre de la politique, à ne plus se rendre aux urnes ; une partie importante cherche son salut dans l'Extrême-droite. Non seulement le gouvernement n'a pas entendu le cri d'alarme : il a décidé au contraire d'enfoncer le pays davantage encore dans les difficultés et le désarroi.

---

**Les responsabilités du mouvement syndical dans ce contexte sont énormes !**

---

Sans la mobilisation populaire massive cette politique désastreuse ne changera pas.

Quelques rendez-vous importants sont déjà inscrits au calendrier : **le 1er mai bien sûr, mais aussi le 15 mai pour défendre la Fonction Publique et ses agents, le 3 juin qui mobilisera les retraités...**

Pour sa part la FSU est résolue à œuvrer pour que le mouvement social se développe rapidement, et dans la plus large unité pour défendre les revendications, imposer des solutions alternatives, **contribuer par le développement des luttes à redonner l'espoir dans l'action collective, redonner l'espoir tout court...**

*Amédée Perrot  
Jean-Pierre Lecoq  
Le 22 avril 2014*

# Déclaration préliminaire de la FSU 22 au CDEN du 10 avril 2014

Une déclaration FSU à deux voix, 1er et 2nd degré

A l'ordre du jour : carte claire des premier et second degrés,

et pour le décret rythmes scolaires, les nouveaux horaires des écoles publiques du 22 à la rentrée 2014

## Second degré

Les groupes de travail et le CTSD ( comité technique spécial départemental ) qui se sont tenus avant ce CDEN n'ont pas apaisé nos craintes à propos de la prochaine rentrée et le premier constat que nous faisons c'est que la rentrée 2014 ne constituera pas une rupture franche avec les années d'austérité auxquelles le département a été confronté.

### Effectifs et moyens

Si les effectifs globaux, qu'il convient d'apprécier sur le temps long, sont toujours croissants (+250 élèves attendus), les moyens alloués font apparaître un solde négatif qui n'est pas de nature à faciliter la prise en charge de la progression qu'a connue le second degré depuis plusieurs années.

Dans les collèges, alors que les services de la direction académique ont estimé un très léger tassement des effectifs (-82 élèves), le projet présenté prévoit 12 suppressions pour seulement 8 créations, soit un solde de -4. Cela n'est pas de nature à améliorer les conditions d'exercice des collègues, ni les conditions d'apprentissage des élèves, particulièrement après toutes les années de retrait d'emplois que le département a connu alors que les effectifs ne cessaient de croître.

Dans les lycées, alors que les effectifs continuent de progresser (prévision de 264 élèves supplémentaires en LGT et de 54 élèves en plus en LP), le projet présenté à ce jour prévoit en lycée général et technologique : 10 suppressions de postes pour 12 créations, soit un solde de +2 et en lycée professionnel : 7 suppressions pour 6 créations, soit un solde de -1.

Si la variation des moyens doit s'apprécier au regard de l'évolution démographique, il ne faut cependant pas se limiter à ces seuls impératifs démographiques mais prendre en compte l'ensemble des problématiques des territoires et des EPLE afin de ne pas les déstabiliser.

Dès lors, nous nous interrogeons : que sont devenus les 16 ETP annoncés pour les LGT qui laissaient entrevoir une volonté de rattrapage venant corriger plusieurs années de retrait de moyens ou de dotations insuffisantes ? Au final, on voit mal où sont passés les 60.000 postes annoncés pour la refondation de l'Ecole...

Il nous a été présenté un projet de répartition départementale dont on sait qu'il va générer des compléments de services artificiels tandis que des heures supplémentaires seront disponibles, avec des postes fragilisés, et des pressions pour l'acceptation des HSA par les équipes pédagogiques.

Les BMP à faible quotité, les heures supplémentaires toujours aussi nombreuses et les compléments de service injustifiés au regard des HSA proposées, sont autant de signaux qui n'annoncent pas une rentrée améliorée et laissent entrevoir des difficultés dans le fonctionnement des établissements, ainsi qu'une dégradation

sensible des conditions de travail des personnels, notamment les plus fragiles. Nous renouvelons avec force notre refus des compléments de services donnés qui auraient pu être évités par une transformation d'heures supplémentaires en heures postes. A fortiori si l'on considère les besoins en supports nécessaires pour les stagiaires et le risque de conditions d'affectation dégradées pour les TZR et les contractuels.

**Concernant les autres dotations, nous rappelons nos exigences :**

- Pour la vie scolaire, la FSU continue de réclamer au minimum un poste complet de CPE par établissement, nous refusons catégoriquement les postes partagés de CPE. Il serait d'autre part inacceptable que les moyens CPE et ASEN n'augmentent pas quand les effectifs attendus croissent. A ce propos, le Ministère a attribué à l'académie 10 postes de CPE supplémentaires au titre des mesures 2014. Chemin faisant, ces dix postes ont disparu au profit d'une opération comptable tout à fait contestable. Le bilan c'est qu'aucun de ces postes ne sera implanté dans un établissement. L'argument évoqué, celui du sur-nombre, est irrecevable. Ainsi, si au plan académique, 10 établissements sont sans CPE, 6 n'ont qu'un poste à temps partiel partagé sur plusieurs établissements, 31 Collèges de plus de 600 élèves ne sont dotés que d'un CPE. Si on rajoute à cela les Lycées dont la dotation ne permet pas aux CPE d'assurer une présence sur l'ensemble de la semaine et le nombre insuffisant de remplaçants, c'est à un déficit d'une centaine d'emplois auquel nous sommes confrontés et non à un surnombre. Nous exigeons la création de postes de CPE et d'assistants d'Éducation en nombre suffisant pour assurer un encadrement satisfaisant, propice à un climat éducatif serein pour les élèves.

- Nos revendications sont les mêmes concernant les enseignants documentalistes.

- Ce n'est pas non plus le démantèlement programmé du service public d'orientation avec des missions multiples définies par les régions qui peut améliorer le devenir de nos jeunes ni la fermeture programmée de trois CIO dans notre département.

- Pour les moyens médico-sociaux c'est, là encore, au minimum, un poste complet d'infirmière qui doit être alloué à chaque établissement. Des besoins sont à pourvoir, il est urgent de réclamer les moyens nécessaires.

- Il en va de même pour les assistants sociaux scolaires dont certains n'en peuvent plus. Le problème des postes vacants médecins scolaires n'est pas plus rassurant.

### Accueil des stagiaires

D'autre part, de multiples supports ont été ou vont être réservés pour les besoins de la formation initiale. La FSU a vigoureusement défendu et continue de défendre le principe d'une formation initiale digne, indispensable dans le cadre d'une revalorisation de nos métiers pas-

sant par leur attractivité. Nous regrettons toutefois que les stagiaires soient encore et toujours considérés comme moyens d'enseignement à part entière! Nous redoutons les conséquences de ce choix quant aux conditions d'accueil de nos collègues ainsi que des conséquences pour le mouvement des personnels titulaires dont les TZR et non-titulaires.

Les personnels enseignants et non enseignants, confrontés à des conditions de travail qui se dégradent, seront extrêmement critiques face aux orientations et projets du gouvernement qui touchent au devenir des services publics en général et au service public d'Éducation en particulier. Nous exigeons une politique éducative ambitieuse dans toutes ses dimensions, qui soit respectueuse tant des personnels, que des jeunes et de leurs conditions d'apprentissage.

### CA et leur fonctionnement

De plus, les règles démocratiques de fonctionnement sont en recul dans certains établissements. Alors que jusqu'à cette rentrée les répartitions de DGH étaient votées dans les CA en février, ce qui induisait naturellement des discussions avec l'ensemble des personnels, certains chefs d'établissements ont annoncé qu'il n'y aura plus de vote en CA en février ou en mars sur la répartition proposée.

La FSU rappelle son attachement à deux principes garantis par le code de l'Éducation : celui de la transparence quant à la communication des informations de rentrée aux équipes, et celui de la démocratie. Le CA est une émanation de la communauté éducative qui doit pouvoir se prononcer sur les choix proposés par le chef d'établissement, à l'aide d'une information complète et sincère !

### Crise du recrutement et politique salariale

La volonté politique de s'attaquer à la grave crise du recrutement continue de se faire attendre. Et elle risque de s'amplifier puisque les enseignants vont subir une quatrième année de gel du point d'indice, au moment où la liste des cadeaux aux entreprises continue de s'allonger. Comment attirer les étudiants vers nos professions dans ces conditions ? Comment s'étonner que des étudiants fassent d'autres choix que celui du service public quand on leur propose de débiter une carrière à Bac + 5 rémunérée à hauteur de moins de 1,4 fois le SMIC ? Comment un gouvernement qui dit donner la priorité à l'Éducation peut-il faire le choix de la paupérisation de ses enseignants ? Seule une revalorisation de la profession, dans toutes ses dimensions, y compris salariale, sera de nature à redonner à nos métiers l'attrait qu'ils méritent.

Contribuons ensemble à faire de l'Éducation une grande priorité nationale. Loin d'être un coût budgétaire, ce choix relève de l'investissement d'avenir, capable de juguler la crise qui touche notre territoire. Notre système éducatif doit incarner cet avenir dont nos enfants ont besoin.

(Suite page 4)

## Premier degré

**N**ous prions les membres du CDEN de bien vouloir nous excuser si notre déclaration est longue mais l'ordre du jour de cette réunion est très chargé. Nous regrettons qu'il ne puisse y avoir deux CDEN, un pour le 1er degré et un pour le 2nd par exemple, comme nous l'avons demandé.

Par ailleurs, nous déplorons de ne pas avoir reçus les documents fournis en amont comme il se doit. Malgré notre demande, on ne nous a pas envoyé les futurs horaires des écoles et nous allons les découvrir seulement en séance aujourd'hui.

La carte scolaire pour la prochaine rentrée est une carte scolaire en négatif. Le SNUipp-FSU des Côtes-d'Armor ne se satisfait pas de la dotation ministérielle pour l'académie (39 postes) et encore moins de la répartition par le recteur qui a décidé de retirer 3 postes au département.

**Retirer des postes, serait-ce là la priorité à l'école primaire ? Serait-ce là, préparer l'avenir de nos enfants ?**

Comment, dans ces conditions, faire baisser les effectifs des classes chargées, permettre une scolarisation de tous les moins de 3 ans dont les parents en font la demande, rétablir les postes pour l'aide aux enfants en difficulté, améliorer le

remplacement, remettre en place la formation continue des enseignants désormais quasi inexistante ?

En effet, contrairement à ce qu'annonce le rectorat et la direction académique des Côtes d'Armor depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU affirme que le nombre d'élèves qui devraient être accueillis dans les écoles publiques n'est pas en baisse. Il suffit de regarder du côté de la maternelle. La tranche d'âge des enfants de 2-3 ans baisse alors que les autres tranches d'âge de la maternelle augmentent ou se maintiennent. Chaque année, les effectifs de la maternelle prévus par les directeurs et directrices sont minimisés pour ne pas avoir à ouvrir de classes en maternelle ou pour pouvoir les fermer. Depuis 2001, le nombre de tout petits scolarisés à l'école maternelle publique a diminué de plus de la moitié ! Pourtant, ils sont bien présents à l'école, bien que non comptabilisés, grossissant les effectifs des classes déjà chargées. Car comment dire non aux familles qui ont entendu qu'on allait relancer la scolarisation des moins de 3 ans et qui le souhaitent pour leur enfant ?

Et comment, dans ces conditions, réparer les lourdes pertes que les RASED et la prise en compte de la difficulté scolaire ont subi ? Comment répondre au besoin de temps de décharge des directions d'école et des maîtres formateurs ? Comment apporter une réponse aux anima-

teurs en informatique, chargés de faire entrer l'école dans l'ère du numérique, qui demandent qu'on leur donne davantage de temps pour leurs missions ?

Les attentes des enseignants sont très fortes et la transformation de l'école reste une nécessité. Pour ce faire, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires et s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de ceux qui font l'école au quotidien, par exemple en leur permettant de donner vraiment leur avis sur la modification des rythmes scolaires, en faisant en sorte que le temps d'école et les horaires ne soient pas dictés par les contraintes budgétaires des municipalités chargées de mettre en place les TAP sans en avoir les moyens financiers ou bien en terme de structures ou d'animation.

Nous espérons que, suite au vote défavorable en CTSD ce matin, de nouvelles propositions seront faites pour la rentrée et que les décisions de carte scolaire ne seront pas arrêtées avant le second CTSD reconvoqué jeudi prochain.

**Le SNUipp-FSU continuera de porter ses revendications pour l'amélioration les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. Il est urgent d'obtenir des avancées pour tous.**

Brigitte Jacob  
Marylène Le Maux

## B. Groison écrit aux députés pour leur demander de ne pas voter les mesures décidées par le gouvernement.

*Madame la Députée, Monsieur le Député*

*Le 30 avril prochain vous serez consultés sur le plan d'économies présenté par le gouvernement.*

*La FSU tient à vous alerter sur les conséquences de ce plan pour la Fonction publique et ses personnels.*

*La Fonction publique est créatrice de richesses (13% du PIB) et représente 20% de l'emploi en France. La FSU considère qu'il est temps de reconnaître le rôle qu'elle joue dans la cohésion sociale, l'activité et l'attractivité de notre pays.*

*Si la FSU acte positivement le maintien des engagements présidentiels en matière d'emploi pour les secteurs prioritaires (tout en restant très vigilante à ce que le budget 2015 traduise dans les faits ces créations), elle considère que le faire par redéploiement va continuer de fragiliser les autres secteurs tout aussi indispensables pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires,*

*Lors de ses annonces du 16 avril dernier, le premier ministre a en particulier confirmé la poursuite du gel du point d'indice de la Fonction publique, en application depuis le 1er juillet 2010, pour les 3 années à venir. 7 années de blocage des salaires, c'est inacceptable.*

*Du fait de l'augmentation de la retenue pour pension engagée depuis 2010 et prévue pour se poursuivre jusqu'en 2020, les traitements nets diminuent ainsi chaque premier janvier.*

*Compte tenu de l'évolution des prix, le recul du pouvoir d'achat des traitements s'élève à la perte de deux mois de traitement par an en 2014 par rapport à l'année 2000.*

*Les statistiques de ministère de la Fonction publique traduisent aussi cette situation.*

*Ainsi l'indicateur ITN-GI «indice de traitement net-grille indiciaire» construit pour agréger les évolutions moyennes des traitements indiciaires dans la Fonction publique de l'État, qu'elles soient dues aux évolutions du point d'indice ou à celles de la grille de rémunération, est en recul en euros constants de 1,9% en 2012 et de 1,04% en 2013. Une telle politique est particulièrement préjudiciable aux agents les moins bien rémunérés comme aux plus jeunes. La situation de la Fonction publique territoriale dont les agents sont pour les trois*

*quarts classés en catégorie C et dont le salaire mensuel net médian se situe à 1635 € en 2011, l'illustre.*

*Parmi les trois versants, le versant territorial est celui qui connaît le plus fort recul du salaire moyen net en euros constants en 2011 avec -0,8%.*

*Pour les grilles de rémunération les plus faibles, comme pour les débuts de carrière, l'avancement d'échelon est trop faible pour compenser le gel du point d'indice.*

*Cette situation est lourde de conséquences pour les personnels, mais aussi pour la Fonction Publique qui manque maintenant d'attractivité et ne parvient plus à pourvoir tous les postes ouverts aux concours malgré le chômage.*

*Elle génère aussi une différence salariale entre les hommes et les femmes, que l'on pourrait combattre en reconnaissant pleinement les qualifications des filières féminisées, celles des métiers sociaux ou enseignants par exemple.*

*Sans compter que la fonction publique c'est aussi près d'un million d'agents non titulaires et 20% des agents qui sont au niveau du SMIC.*

*A ces mesures salariales le plan gouvernemental ajoute le gel des pensions de retraite.*

*C'est économiquement inefficace ! Qui peut croire que le seul effort des fonctionnaires, comme de l'ensemble des salariés, et maintenant des retraités, va combler un déficit alors que depuis des années, ils payent déjà pour enrayer une crise dont les causes sont liées d'abord à la financiarisation de l'économie.*

*C'est socialement injuste. Les fonctionnaires comme tous les salariés doivent pouvoir compter sur une amélioration de leur pouvoir d'achat. La FSU tenait à vous informer que de tous les contacts que ses responsables ont avec les personnels de la Fonction publique, il remonte incompréhension et colère. Elle vous demande de rejeter ce plan d'économies.*

*Pour sa part, la FSU appelle les agents de la fonction publique à faire du 15 mai une très forte journée de mobilisation et les retraités à manifester très nombreux le 3 juin prochain.*

*Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, en l'expression de mes salutations respectueuses.*

**D**ans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), la rupture profonde espérée par la communauté depuis les élections de 2012, après la fin d'une mandature des plus brutales pour le service public n'a pas eu lieu. La loi d'orientation pour l'ESR de juillet 2012 portée par G. Foriaso n'a fait que prolonger la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU) initiée par V. Péresse, et elle s'accompagne des mêmes orientations libérales et du même choix d'une austérité budgétaire sans cesse aggravée. **Aujourd'hui, il n'est pas un établissement d'ESR ni un organisme de recherche qui ne soit en difficulté financière.** Les courses incessantes aux financements et les restructurations à marche forcée creusent le fossé entre exécutifs et personnels, génèrent concurrences systématiques, pilotages autoritaires et logiques de repli sur soi, au lieu de promouvoir et conjuguer des mécanismes de régulation en prise avec les aspirations de la communauté. La politique de l'urgence mise en œuvre au détriment de la consultation transparente de la communauté, la stimulation d'un environnement de **sous-dotations récurrentes** et de **compétition extrême** pour les moyens alloués aux établissements n'ont ni renoué le dialogue avec la communauté, ni amélioré les conditions pour favoriser les libertés scientifiques de coopérations mutuellement avantageuses, naturelles en recherche, et faisant sens en matière d'enseignement, se jouant des appartenances à telle ou telle structure, pour étudier, produire et

diffuser de la connaissance scientifique et technologique.

**L'austérité se traduit pour les personnels de l'ESR par une dégradation des conditions de travail** (suppressions et gels de postes, inflation d'évaluation et de bureaucratie, blocages de carrière, perte de pouvoir d'achat,...). Les personnels en situation de précarité (69945 agents non titulaires, dont 31590 enseignants, soit 35,4% des effectifs du ministère, sans compter les chargés d'enseignement, plus de 80000) sont les plus fragiles, les plus touchés. Ils subissent localement les pratiques abusives ou indignes de la part de leur direction (absence de contrat, défaut et retard de rémunération, services d'enseignement différent des titulaires, absence de progression de rémunération...).

**Pourtant, les gouvernements nommés depuis 2012 (personnalisés pour l'ESR par G. Foriaso, Ministre hier, Secrétaire d'Etat aujourd'hui) poursuivent sans états d'âme la restructuration du paysage universitaire initiée par leurs prédécesseurs.**

En instaurant un seul établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) pour coordonner la politique d'ESR pour un territoire donné, académique voire inter-académique, il donne une indication très nette de la direction vers laquelle il souhaite entraîner l'Université : la concentration en quelques grands pôles (par fusion, association par convention, participation à une communauté d'universités et d'établissements (COMUE)) qui atteindraient "la masse critique" selon l'ex-

pression désormais consacrée en la matière. Un objectif avoué par le législateur : un seul "chef de file" pour coordonner l'offre de formation, comme les stratégies de recherche et de transfert. Certains courriers du ministère de l'ESR ne sont plus adressés qu'à des établissements coordonnateurs, négligeant ainsi les universités prochainement associées. Autant de gestes et de décisions qui sont le signe d'une altération et d'un recul profonds de la vie démocratique participative au bénéfice demain d'une démocratie représentative au suffrage indirect.

La combinaison de ces regroupements, de concert avec une volonté de recombinaison territoriale d'une ampleur sans précédent, du pouvoir accru des régions et d'un ministère de l'ESR prônant le développement de "l'innovation" (et sa rentabilité économique espérée) et la spécialisation des régions et des établissements, conduit à **une politique de recherche à trop court terme**, à une politique d'enseignement ne permettant pas d'améliorer la réussite des étudiants et conduisant à la mise en cause de formations, notamment dans les disciplines rares. Le risque d'un recul de la liberté d'accès à la connaissance sur le territoire national, de l'abandon pur et simple de champs entiers de la connaissance est grand.

En mars 2014, les Conseils d'Administration des Universités de Rennes 1 - Rennes 2 ont engagé **leur responsabilité d'administrateurs sans mandat reçu des personnels, et ont acté un processus irréversible de fusion Rennes 1-Rennes 2 sans projet pédagogique et**

scientifique construit.

À l'échelle du Grand Ouest, les équipes dirigeantes des Universités et des ex-PRES LUNAM (l'Université Nantes Angers le Mans) et UEB (Université Européenne de Bretagne), ainsi que les élus dirigeants des collectivités territoriales se rencontrent régulièrement pour dessiner les contours d'une Communauté d'Université et d'Établissements (Université Bretagne Loire) à l'échelle interrégionale (du Mans à Nantes ou d'Angers à Brest).

Enfin, à côté du pôle universitaire lannionais avec l'Enssat et l'Iut, rattachés à l'Université de Rennes 1, les Côtes-d'Armor, seul département breton à ne pas avoir sa propre université, ont pour objectif d'inscrire un projet d'Université de Technologie (des métiers) dans le futur contrat de plan État-Région, projet porté par une partie du monde économique et par les élus du pays de Saint-Brieuc, aujourd'hui suivi par un référent au ministère, chargé de le soutenir ou de le faire évoluer.

**Le SNESUP-FSU** demande aux présidents, universitaires élus et élus dirigeants des collectivités territoriales de prendre tout le temps nécessaire - y compris sans hésiter à dépasser la date butoir du 22 juillet 2014 pour le vote des statuts s'il y a lieu - pour associer pleinement tous les personnels et les étudiants à de réelles concertations sur ces processus de regroupements éventuels, dans l'intérêt du Service Public de l'ESR, la qualité de la formation et de la recherche.

*Benoît Vozel  
Snesup-FSU Lannion*



## INTERNATIONALISME : UNE PAGE D'HISTOIRE

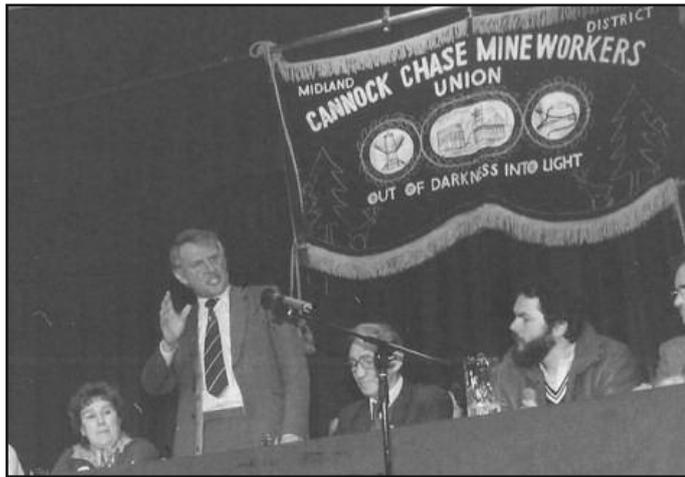
Il y a 30 ans, la solidarité avec les mineurs britanniques...

### En 1985, solidarité avec les mineurs britanniques

Il y a trois décennies les plans sociaux des grandes entreprises de l'électronique (LTT et Thomson à Lannion, AOIP à Guingamp) et de la métallurgie (Chaffoteaux à Ploufragan) plongeaient le département dans une grave crise sociale. Dans le même temps, de l'autre côté de la Manche, **Mme Thatcher** avait décidé de faire disparaître l'industrie charbonnière avec un double objectif : vaincre les mineurs, corporation emblématique de la classe ouvrière, pour infliger une défaite historique à l'ensemble du monde du travail.

C'est dans ce contexte qu'à l'automne 1984 à Guingamp, lors d'une manifestation pour la défense de l'emploi à l'AOIP, naquit l'idée d'organiser la solidarité avec les mineurs du Royaume-Uni lors de la venue de l'un de leurs délégués, Eric Lipitt. Après un contact avec la branche de la NUM (National Union of Mineworkers) des Midlands la section départementale de la FEN et l'union départementale de la CGT décidaient d'accueillir 50 enfants de mineurs grévistes du bassin minier du Staffordshire, au nord de Birmingham. Deux mois plus tard, après avoir engagé une grande campagne financière

et s'être assuré de l'accueil des adolescents, une délégation commune FEN-CGT Côtes-d'Armor \* se rendit en Grande-Bretagne afin de finaliser cette action de solidarité en direction des familles de mineurs en grève depuis 10 mois. A Telford, le 12 février 1985, les délégués participèrent à un



De gauche à droite : P. Heatfield en 2ème position, A. Prigent en 4ème position

meeting de soutien au cours duquel Alain Prigent prit la parole avant Peter Heathfield, le bras droit d'Arthur Scargill, et Tony Benn, député représentant l'aile la plus progressiste des Travailleurs. Le froid, la neige n'avaient ni entamé la détermination des mineurs ni l'enthousiasme de leurs épouses. Mais on sentait bien que le mouvement était en difficulté et que l'objectif de Mme Thatcher était presque atteint. Le lendemain à 5 heures du matin, nous avons participé au piquet de grève de l'Hem Heath Collierie constatant que les rapports de force s'étaient inversés : les « scabs », mineurs qui re-

prenaient le travail, dans leur bus à l'abri des quolibets des grévistes étaient nombreux, très nombreux...

Le lendemain de la reprise générale du travail, le 5 mars 1985, Ouest France titrait « **Comme la fin d'une guerre** ». C'est dans ce climat très lourd, que nous avons donc accueilli au petit

matin à Roscoff le samedi 30 mars les 50 ados avec leurs accompagnatrices, ces femmes admirables qui jouèrent un rôle majeur dans l'organisation du conflit. Une semaine plus tard, à Ploufragan, les familles d'accueil, les militants furent réunis pour une après-midi conviviale. Les enfants et les adolescents avaient grand besoin de se retrouver ensemble, après avoir été dispersés dans notre département très rural. La souffrance de ces gosses était visible, sensible et profonde. Quel souvenir de vacances (?) ont-ils, trente ans après, pu garder en mémoire ? Cependant pour remonter le moral de

toutes et tous, dans une très courte intervention, Alain Prigent rappela aux jeunes britanniques qu'ils pouvaient être fiers du combat mené pendant une année entière par leurs pères et mères.

C'est avec émotion que nous avons appris le 14 mars 2014 la disparition de **Tony Benn**, figure historique du parti travailliste britannique. En 1985, les qualités oratoires et la clairvoyance de l'analyse de Tony Benn nous impressionnèrent à Telford. Nous étions convaincus d'avoir croisé le temps d'un rassemblement un grand dirigeant qui n'avait pas grand-chose à voir avec l'image que l'on se fait en France des Travaillistes.

Proche des grands intellectuels marxistes que furent Edward P. Thompson et Eric Hobsbawm, il avait su mettre en évidence l'exemplarité de la lutte des mineurs britanniques, véritable tournant de l'histoire sociale mondiale contemporaine.

Alain Prigent  
Amédée Perrot



\* La délégation était composée d'Amédée Perrot (secrétaire départemental de la FEN), d'Alain Prigent (secrétaire adjoint de la FEN), d'Hervé Le Bars (membre du secrétariat de l'UD-CGT) et de Yannick Robin (membre du secrétariat de la CGT-PTT).